PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

DÉCEMBRE 2021

n° 28

L'écho des Boucles

JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

DOSSIER : RÉNOVATION DE LA MAISON DU PARC

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

CANARD DE DUCLAIR

NOUNOU NATURE

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

ÉDITO

C'est avec une grande joie que j'ouvre une nouvelle fois ce magazine annuel. Malgré la crise sanitaire et tous les freins que celle-ci a pu générer, vous pourrez constater par sa lecture que 2021 a été une grande année sur le plan des projets.

La crise du Covid-19 se répercute toujours sur notre quotitidien et il convient de garder la plus grande prudence. Mais je souhaiterais également rappeler un autre enjeu majeur, qui nous concerne tous, le changement climatique. Les conséquences qui en découlent sont déjà visibles. On le constate régulièrement aux 4 coins du globe, les catastrophes sont plus fréquentes, plus violentes, plus destructrices. Selon l'ONU, les catastrophes d'origine météorologique, climatique ou hydrologique ont été multipliées par 5 ces 50 dernières années. Sur notre territoire, les effets du changement climatique sont déjà visibles. Il appartient à chacun de contribuer à le limiter et de s'adapter en anticipant les conséquences. C'est déjà le cas dans nos forêts, où le chêne sessile remplace progressivement notre emblématique hêtre. Au Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, le changement climatique est un paramètre pris en compte dans chacune des actions que nous menons sur le terrain. Nous avons d'ailleurs décidé de travailler avec la Région Normandie, dans le cadre du GIEC Normand, pour tenter de réduire les impacts sur notre environnement.

Depuis de nombreuses années, le slogan des Parcs naturels régionaux est « Une autre vie s'invente ici », le changement climatique qui s'impose à nous prouve une nouvelle fois que les Parcs sont des précurseurs.

Cet enjeu est évoqué via la rénovation de la Maison du Parc, présentée dans notre dossier. Avec l'utilisation de matériaux biosourcés, de bois issus de forêts locales, de modes d'énergie à faible émission, d'un assainissement autonome et écologique, nous contribuons à mieux anticiper l'avenir. C'est aussi le sens de notre démarche dans le cadre de la relance de la filière du canard de Duclair, de la plantation de haies sur tout le territoire, lorsque nous imaginons la ville de demain avec nos partenaires, ou encore dans le travail avec les enseignants pour augmenter le temps passé en extérieur des enfants.

Ce travail, mené par le Parc et ses partenaires, est passionnant. Je vous invite donc à le découvrir à travers la lecture de ce magazine. Je profite de cet éditorial pour remercier les communes qui distribuent *L'écho des Boucles* et vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année 2022.

Jacques Charron

Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

SOMMAIRE

3 ACTUS EN BREF

6 ACTUS À VENIR

7 PARCS NORMANDS

FÉDÉRATION DES PARCS

8

DOSSIER 9

PARC EN ACTION 12

22 PORTRAIT D'ASSO

23 PORTRAIT D'HABITANTE

ACTUS EN BREF

Le bureau du Parc renouvelé

Suite aux élections régionales et départementales de juin 2021, la représentation du bureau syndical du Parc a été renouvelée. Les collectivités territoriales ont désigné parmi leurs élus ceux qui siègeront au Parc. Pour la Région Normandie : Virginie Carolo-Lutrot, Clothilde Eudier, Agnès Laloi, Pascal Houbron et Jean Delalandre. Pour le Département de la Seine-Maritime : Bertrand Bellanger, Didier Terrier et Brigitte Manzanarès. Pour le Département de l'Eure : Nicolas Gavard-Gongallud et Sylvain Bonnenfant. Lors du comité syndical du 29 septembre, les membres du syndicat mixte ont élu les 3 vice-présidents du Parc, représentants ces collectivités. Aux côtés de Jacques Charron, président, Virginie Carolo-Lutrot est 1ère vice-présidente, Bertrand Bellanger 2e vice-président, Nicolas Gavard-Gongallud 3e vice-président, Julien Delalandre 4e vice-président et Gwendoline Presles 5e vice-présidente. La composition complète du bureau et du comité syndical est disponible sur le site Internet du Parc.

Aux petits soins pour nos abeilles

En 2021, les abeilles ont été à l'honneur. Suite à un travail de recherche sur la connaissance et l'état de santé des populations locales d'abeilles noires et sur les interactions entre abeilles domestiques et abeilles sauvages, le Parc a défini un programme d'actions. L'alimentation des abeilles a été définie comme une des priorités. Pour cela, le Parc a conçu et édité un guide de plantation et d'entretien des plantes mellifères (disponible sur le site Internet du Parc), parfaitement adaptée pour nos abeilles. Le Parc prévoit également une sensibilisation des habitants à travers le thème 2021-2022 du Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse signé avec la DRAC Normandie et l'Education Nationale. 10 classes étudieront les abeilles avec de nombreuses interventions de partenaires locaux, dont le CIVAM apicole de Normandie, des producteurs locaux, des acteurs du réseau d'éducation au territoire du Parc et la présence d'une artiste chorégraphe, Héloïse Rémy. Le projet s'intitule « Humains et abeilles, des liens vitaux et ancestraux »

Quelle alimentation demain ?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art. 39), les projets alimentaires territoriaux (PAT) s'appuient sur un diagnostic de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifient les atouts et contraintes du territoire. Ils sont élaborés à l'initiative des acteurs d'un territoire. C'est dans ce cadre que le Parc a lancé un PAT pour une transition agricole et alimentaire en Seine Normande, le 1er décembre 2021, avec l'évènement « De la terre à l'assiette ! ». Tous les acteurs du territoire (habitants, agriculteurs, artisans, cuisiniers, communes, etc.) ont exprimé leurs besoins, leurs attentes et leurs idées, sous la forme d'un forum ouvert (une méthode pour structurer des conversations et des conférences). Les propositions d'actions émises seront travaillées en petits groupes tout au long de l'année 2022 afin d'être affinées et expérimentées et de permettre d'engager le territoire vers plus d'autonomie et de résilience face au changement climatique.

Des contrats triennaux qui engagent

À deux reprises cette année, le président du Parc Jacques Charron a officialisé la signature de conventions triennales de soutien au Parc. La première a eu lieu en mars avec Hervé Morin, président de la Région Normandie, la seconde en fin d'année avec les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure. Ces contrats de Parc 2021-2023 ont pour objectif d'écrire noir sur blanc différentes actions que le Parc s'engage à réaliser grâce au financement de chacune de ces 3 collectivités.

Les Inventaires croisés du patrimoine revisités

Depuis 2010, par délégation et en partenariat avec la Région Normandie, le Parc réalise l'inventaire du patrimoine bâti des communes de son territoire, en conformité avec la méthodologie nationale et en y ajoutant son expertise, en recensant également les éléments de paysage associés au bâti et la mémoire orale. Ainsi entre 2011 et 2018, 16 communes ont été inventoriées au cours de 7 campagnes, qui ont débouché sur la parution d'autant de guides édités par le Parc dans la collection « Au fil des patrimoines ». Soucieux d'apporter une approche encore plus cohérente du territoire, le Parc sélectionne désormais ses aires d'étude en se référant à la fois aux unités paysagères identifiées dans l'Atlas des paysages de Haute-Normandie et aux contours des inter-communalités. Il s'agit de mettre en valeur les patrimoines à l'échelle des boucles de la Seine, de ses vallées affluentes et des paysages de plateaux. Des aires d'inventaire plus vastes, qui nécessitent donc des temps d'étude plus longs, désormais calés sur 3 ans. Lancée en février 2021, cette nouvelle formule est inaugurée sur le plateau du Roumois avec 10 communes présentant une continuité patrimoniale et paysagère (voir page 14).

Plus de 1 400 élèves découvrent leur Parc

Durant l'année scolaire 2021-2022, 54 classes de 23 communes du territoire du Parc bénéficieront d'un parcours *Je découvre mon Parc.* Au total, cela correspond à 236 animations (70 encadrées par les animatrices du Parc et 166 par 16 acteurs du réseau d'éducation au territoire). Des projets divers et variés qui profiteront à environ 1 400 élèves et attestent de l'engagement des enseignants dans des projets d'éducation au territoire, toujours plus riches.

Toujours plus d'élèves en extérieur

L'accompagnement des enseignants pratiquant « l'école du dehors » se poursuit, avec désormais 21 classes participantes. Le service éducation au territoire du Parc organise plusieurs fois par an des rencontres avec les enseignants et se déplace sur chacune des écoles pour enrichir le lien avec le territoire de chaque classe (conseils sur les ressources, animation thématiques, repérages, etc.). Toutes ces actions sont diffusées au réseau des enseignants, afin que les partages d'expériences profitent à tous. Enfin, des communications régulières les tiennent également informés des acquisitions qui enrichissent le fonds documentaire mis à leur disposition.

Un regard artistique sur la transition écologique

En 2021-2022, le Parc propose des *Rendez-vous du Parc* participatifs sur le thème « évasion locale ». L'objectif est d'illustrer à travers le regard d'artistes comment le Parc agit pour la transition écologique. Les premiers *Rendez-vous* ont permis aux participants de créer des œuvres collectives dans des fermes en transition ou de découvrir le patrimoine de façon décalée grâce à une visite ludique et sensorielle. En fil rouge de cette programmation, deux artistes carnettistes captent ces moments de vie et gardent une trace des expériences vécues. Leur travail est consultable sur notre site Internet sous la forme d'un carnet de voyage visuel et sonore.

Des pratiques agricoles exemplaires

Cette année, le Parc organisait son deuxième concours sur les prairies agricoles. Une belle occasion de mettre en avant l'intérêt écologique et agronomique des prairies naturelles et le rôle incontournable de l'élevage extensif pour la préservation de la biodiversité. Ouvert aux agriculteurs situés sur le territoire commun entre la Métropole Rouen Normandie et le Parc, Jacques Charron, président du Parc, et Marie Atinault, vice-présidente de la Métropole, ont chaleureusement félicité les éleveurs pour leur exemplarité. Frédéric Durand, éleveur à Bardouville a reçu le premier prix de la catégorie « fauche prioritaire ». Frédéric Berland et Sébastien Delatre, du Gaec du Brecy à Saint-Martin-de-Boscherville, reçoivent le premier prix de la catégorie « pâturage exclusif ». Tous deux sont sélectionnés pour le concours général de Parc, catégorie « prairies et parcours » lors du Salon de l'agriculture de Paris en février 2022. 8 prix spéciaux ont également été décernés à l'occasion de ce concours.

Si on partait sur les chemins…

Si la crise sanitaire s'est quelque peu faite oublier cet été, nous permettant de passer quelques mois plus sereins, la météo en avait décidé autrement cette année. Juillet et août ont été pluvieux et plutôt frais, il faut ajouter à cela d'importants travaux à la Maison du Parc (voir notre dossier) qui nous a contraint à fermer une partie de l'accès à la Maison du Parc pour raison de sécurité. Malgré cela, la fréquentation touristique estivale a connu une nette hausse cette année. Les touristes, français ou étrangers (en majorité anglais, allemands ou du Bénélux), ont été plus nombreux que les années précédentes. Autre succès notable, la location de vélos (y compris avec assistance électrique), grâce à notre partenaire Velhano, a triplé par rapport à l'été 2020. Tous ces signaux prouvent le développement d'un tourisme vert, et coïncident avec le développement de l'itinéraire La Seine à velo. Les renseignements délivrés par un Parc naturel régional, sur un territoire relativement étendu, sont aujourd'hui très recherchés. Notre accueil touristique est fermé durant l'hiver et rouvrira pour la saison estivale.

Regarder plus loin pour mieux gérer au plus près

Le concept français de Parc naturel régional a ceci d'unique de mêler développement économique, social et culturel à la préservation des patrimoines et de la biodiversité. Mais il est souvent très enrichissant d'échanger et de coopérer avec les pratiques d'autres pays. De plus, la charte du Parc (notre document de référence) incite à initier et développer une culture de la coopération, du local à l'international. Ainsi, le Parc travaille actuellement sur deux projets de coopération. Le premier, intitulé France-Suomi, a pour thème la structuration de la filière bois énergie pour une meilleure valorisation économique d'une ressource renouvelable et circulaire. Le Parc s'est ainsi rapproché de Dinan Agglomération qui mène ce projet de coopération avec la SCIC ENR Pays de Rance et des Finlandais (un programme Leader, une agence de l'énergie et le centre forestier national). Le second projet de coopération se fait avec le Québec et a pour objet le développement durable du système alimentaire pour la résilience de nos territoires. Il s'agit ici d'échanger sur les solutions innovantes mises en œuvre de part et d'autre de l'Atlantique en termes de résilience et de solidarité des systèmes alimentaires.

Un site de recherche scientifique pour l'Université

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Rouen Normandie, le Parc a permis la création d'un nouveau site de recherche pour le suivi environnemental de la basse vallée de Seine. Grâce au soutien de la Région Normandie, cet observatoire scientifique situé dans les marais de la boucle de Brotonne a permis au laboratoire CNRS Morphodynamique Continentale et Côtière de l'Université de Rouen d'effectuer des sondages géologiques et d'installer des piézomètres (pour le suivi des nappes d'eau souterraines). À terme, ce site accueillera des travaux de recherche scientifique, des ateliers de mise en pratique sur le terrain pour les étudiants ou encore des formations sur le suivi environnemental des milieux naturels humides.

Passé industriel

Depuis 2016, le Parc a entamé un programme de recherche sur le passé industriel du territoire, en partenariat avec l'Université de Rouen. Une première phase a été menée jusqu'en 2018 sur le secteur situé entre Duclair et Rives-Seine. Ce travail s'est ensuite poursuivi à Yvetot, ville porte d'entrée du Parc. Thomas Vallois--Pernot, accueilli en stage au Parc, a réalisé un mémoire de Master ayant pour sujet « Industrialisation et urbanisation à Yvetot de 1847 à 2014 ». Il s'est pour cela plongé dans les archives pour retracer l'histoire des entreprises de la ville et a pu effectuer des collectes de mémoire orale auprès de témoins de cette histoire. Un projet de valorisation de ce travail, sous la forme d'un parcours d'interprétation, est en cours avec la ville d'Yvetot. La prochaine phase d'études nous emmènera sur les rives de la Risle, à Pont-Audemer.

Les écoliers observent la biodiversité

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale mené actuellement sur 15 communes du plateau du Roumois, 5 classes ont participé à un suivi d'espèces. Chaque classe s'est concentrée sur une espèce : la Cigogne pour les CM1-CM2 de Corneville-sur-Risle, la mouche pour les CM2 d'Etreville, la notonecte pour les CM1-CM2 de Hauville, le blaireau pour les CM2 de Routot et la mésange pour les CP-CE1 du Perrey. Les élèves ont bénéficié d'une sortie sur le terrain, avec une animatrice du service éducation au territoire, afin d'observer et de comprendre le lieu de vie de l'animal. Ils ont également bénéficié des interventions de Florian Tanguy, en charge de l'ABC au Parc, d'un naturaliste et d'une artiste plasticienne avec laquelle les enfants ont réalisé des dessins naturalistes. En fin d'année, un partage des observations et des découvertes aura lieu entre les 5 classes participantes.

L'Europe fait avancer nos territoires

Depuis 2016, le Parc conduit le Programme Leader Seine Normande, avec les intercommunalités Roumois Seine, Pont-Audemer val de Risle, Honfleur Beuzeville et Lieuvin pays d'Auge. Depuis 5 ans, l'enveloppe allouée de 3,150 millions d'euros a permis de participer au financement de 59 projets, dont 28 privés. Axés sur les circuits courts, les filières locales, l'offre touristique, l'inclusion sociale et la mobilité, tous ces projets ont pu avancer concrètement grâce à l'Europe. Afin de prolonger cet effet levier sur l'économie locale jusqu'en 2023, la Région Normandie (autorité de gestion Leader) a alloué une enveloppe complémentaire de 900 000 €. Vu le succès rencontré et les besoins en la matière, le Parc réfléchit d'ores et déjà avec ses partenaires à candidater à la prochaine programmation, avec une stratégie répondant aux besoins et enjeux du territoire.

Les enfants du club nature chouchoutent nos canards

Sur le site de la Maison du Parc, un élevage conservatoire de canards de Duclair permet à cette filière locale d'être relancée. Si le suivi est assuré par des agents du Parc, les enfants du club nature viennent leur prêter main forte un mercredi par mois. Ils participent ainsi à la collecte des œufs, au bagage des jeunes canetons, au nourrissage, etc. Cette action répond parfaitement au crédo du club nature : apprendre en s'amusant !

ACTUS À VENIR

« Vivre au fil des boucles de la Seine »

Présentée pour la première fois en juin 2021, la nouvelle exposition itinérante *Vivre au fil des boucles de la Seine* a déjà tourné dans plusieurs communes du Parc.

Partez pour une promenade dans les collections ethnographiques du Parc, mémoire de la vie de notre territoire de la fin du XIXe siècle à la seconde moitié du XXe siècle. Celles-ci contiennent une mémoire matérielle de la vie sur le territoire, avec de nombreux objets liés aux métiers et au quotidien des habitants à cette époque (12 000 artefacts). Elle comporte également une importante mémoire orale, avec de nombreux enregistrements sonores, pour la plupart des témoignages d'habitants.

L'exposition est répartie en 5 thématiques : le fleuve, les croyances, l'habitat, le travail et le vêtement. La scénographie présente les objets des collections dans des caisses de transport, aménagées en vitrines et mises en place comme en réserve dans des mousses de conservation et sur du coton neutre, pour suggérer les pratiques de régie et de conservation préventive.

L'objectif de cette exposition est aussi de sensibiliser à l'importance de la conservation du patrimoine. La scénographie et le contenu ont été réalisés par le Parc.

Où voir l'exposition en 2022

- En janvier à Duclair
- En février à la Galerie Théroulde de Pont-Audemer
- En avril à Saint-Pierre de Manneville
- En juillet-août à Yvetot
- En novembre au Perrey

Les Rendez-vous du Parc vous attendent

Participer à un *Rendez-vous du Parc,* c'est intégrer le quotidien d'un agent, être au cœur des actions que le Parc mène sur son territoire. La programmation hivernale en cours met l'accent sur la thématique de l'arbre. Qu'il s'agisse de sa plantation, de sa taille, de son entretien, de son intégration dans le paysage, ou encore de son rendement s'il produit des fruits comestibles, c'est en effet en hiver que l'arbre demande une attention particulière. De nombreux *Rendez-vous du Parc* évoqueront cette thématique et vous feront participer. Une fois passés les frimas de l'hiver, une nouvelle programmation verra le jour. Comme chaque été, nous vous proposerons de découvrir notamment la Réserve Naturelle Nationale du Marais-Vernier, un espace exceptionnel habituellement fermé au public et donc les seules possibilités de s'y rendre sont les *Rendez-vous du Parc.* Ne manquez-pas ces occasions, consultez notre site Internet et nos réseaux sociaux régulièrement !

Préparez cet hiver vos plantations de printemps

Comme tous les ans, le Parc offre à ses habitants la possibilité de commander des plants d'essences locales, dans le cadre de son action de préservation des paysages. Le site de vente en ligne propose près de 70 plants de haies différents, plus de 20 fruitiers de variétés locales, ainsi que des fournitures et du paillage. Comment choisir les espèces les mieux adaptées à votre terrain et à votre besoin ? Le Parc a mis en place plusieurs moyens pour vous aider dans votre projet. Tout d'abord, en ligne, le site de commande comporte plusieurs informations sur les végétaux : la hauteur, la vitesse de pousse, la couleur de floraison, la toxicité, le nom des fruits, le type de sol, le Ph et l'exposition. En complément, vous pouvez télécharger la brochure « Conseils pour réussir vos plantations de haies et fruitiers » sur notre site Internet.

La commande groupée d'hiver sera ouverte dès début janvier 2022 jusqu'au 6 février. Les retraits de commande se feront les vendredi 25 et samedi 26 février (matin) à la Maison du Parc. Une nouvelle campagne sera proposée dès septembre 2022.

www.pnr-seine-normande.com

L'ACTU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX NORMANDS

Les Parcs normands martèlent un message commun pour leurs forêts

Engagés dans la mise en œuvre d'une Charte Forestière de Territoire dans leurs territoires respectifs et forts du constat de la nécessité d'améliorer la préservation des sols forestiers et de la biodiversité de ces milieux, les Parcs naturels régionaux Normandie Maine, du Perche et des Boucles de la Seine Normande ont souhaité proposer à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) un programme commun d'actions permettant de travailler sur ces problématiques. Intitulé Sobiofor pour Sols et Biodiversité Forestière, et élaboré en partenariat avec différents partenaires régionaux de la filière forêt bois, il a pour but de déployer sur chacun des territoires une série d'actions similaires destinées à sensibiliser différents publics à ces sujets. Ces actions s'appuieront notamment sur le développement, dans chaque Parc, d'un marteloscope, un dispositif pédagogique permettant aux participants de se mettre dans la peau d'un gestionnaire forestier le temps d'un martelage fictif et d'échanger sur le rôle des forestiers dans la gestion de ces espaces.

Un *Rendez-vous du Parc,* « À vous de tenir le marteau », sera d'ailleurs organisé à ce sujet le dimanche 27 mars à 9h30 en forêt de Brotonne. Gratuit – Réservation sur le site Internet du Parc.

L'excellence de nos territoires mise en avant

Suite à une année blanche en raison de la crise sanitaire, le Fêno (Festival de l'excellence normande) a pu avoir lieu en septembre 2021 au Parc expo de Rouen. Rassemblant toutes les pépites normandes dans tous les domaines, ce festival à l'initiative de la Région Normandie est une mine d'or pour mettre en avant la Normandie et tous ses acteurs. Les normands ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisqu'ils ont été 22 000 à fréquenter les allées du festival durant le week-end. Bien évidemment, les Parcs naturels régionaux de Normandie étaient représentés et c'est ensemble, sur un stand commun, qu'ils ont présenté leurs territoires respectifs. Hervé Morin, président de la Région, s'est bien sûr arrêté quelques minutes sur notre stand. Prochain rendez-vous Fêno en octobre 2022, à Caen.

Mutualiser pour économiser

Les Parcs naturels régionaux exercent des missions communes sur des territoires différents. Si leurs actions diffèrent en fonction des particularités de leur territoire, leur fonctionnement est similaire. Ainsi, notre Parc a fait la démarche de mutualiser avec le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin des procédures administratives. Un marché d'assurances couvrant les dommages aux biens, la responsabilité civile, les véhicules et la protection des agents et des élus a été mis en place via une convention de groupement de commandes, pour 4 ans et dont le coût est mutualisé pour les 2 Parcs, ainsi qu'une formation sur les marchés publics qui profitera aux agents des deux collectivités.

Les Parcs présents au
Congrès mondial de la nature

Pour la première fois, le congrès mondial de la nature, organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), s'est déroulé en France, à Marseille, du 3 au 11 septembre 2021. Rassemblant des Etats, des collectivités, des ONG, des scientifiques, des entreprises, avec 5 700 participants sur place et 4 700 en ligne, l'objectif était de stimuler les actions visant à répondre aux défis environnementaux et de durabilité les plus pressants de notre époque qui affectent la biodiversité. Les Parcs naturels régionaux étaient invités à montrer l'action menée dans les Parcs en matière de biodiversité, par des animations et des conférences.

56 + 2 =
58 Parcs naturels régionaux

Dans le droit fil des propos tenus par le Président de la République, qui a émis l'objectif d'atteindre 30 % d'aires protégées sur le territoire français, deux nouveaux Parcs naturels régionaux ont obtenu leur label cette année. Il s'agit de Corbières Fenouillèdes, en Occitanie, et Doubs Horloger en Bourgogne Franche-Comté. Face à la montée des périls climatiques et aux atteintes à la biodiversité, les Parcs naturels régionaux veulent continuer à porter une parole d'engagement. Seule la mobilisation de chacun, au plus près du terrain, permet la mise en œuvre de solutions durables et acceptées en réponse aux défis qui s'imposent.

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger, situé à l'est du département du Doubs, est transfrontalier avec la Suisse. Il est composé de 94 communes qui s'étendent sur 104 000 hectares et habité de 59 000 habitants. C'est le berceau de la vache Montbéliarde, du cheval Comtois, du Comté, du Mont-d'Or et de la saucisse de Morteau. Son activité horlogère est inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes est situé dans l'Aude et les Pyrénées Orientales et symbolise le trait d'union Méditerranée et Pyrénées. Ses 99 communes accueillent 29 353 habitants sur une superficie de 178 000 hectares. Sa richesse ornithologique a peu d'équivalent en France, mais son territoire est également marqué par son histoire géologique et ses nombreux vestiges archéologiques.

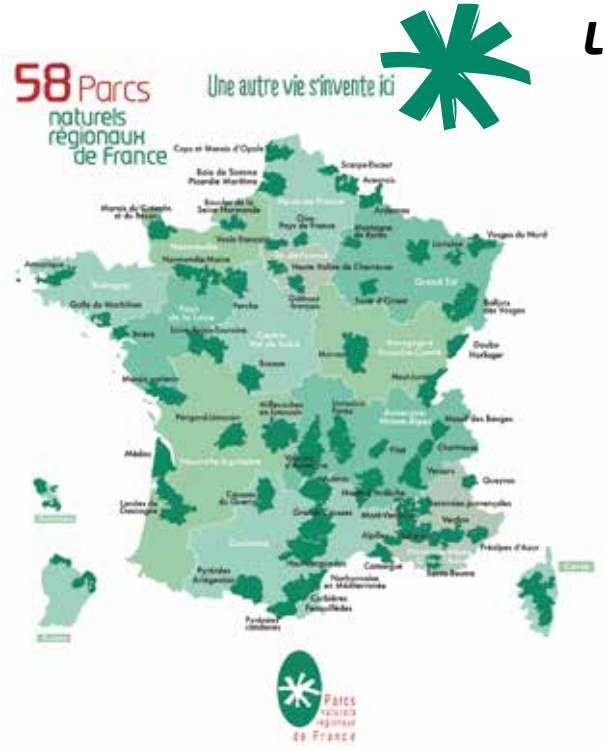

Les Parcs accompagnent les
« Petites villes de demain »

Le Programme « Petites villes de demain » a été officialisé le 1er octobre 2020. Il a pour but de renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, d'ici 2026. Il s'agit par exemple de réaménager les espaces publics, rouvrir des commerces en ville, réhabiliter le bâti, valoriser les patrimoines, etc. « Petites villes de demain » est un projet de 3 milliards d'euros. Sous le pilotage des préfets, 1 600 communes ont été retenues en France, dont 6 sur notre Parc : Bourg-Achard, Duclair, Le Trait, Rives-en-Seine, Pont-Audemer et Yvetot. Elles bénéficient (directement ou par le biais de leur intercommunalité) de financements pour le recrutement d'un chef de projet, d'études, de diagnostics, de mesures ou de travaux. Notre Parc est déjà associé par certaines communes pour fournir des études que nous avons réalisées et mettre à disposition son équipe pluridisciplinaire pour contribuer à la réflexion, dans le respect des orientations de sa charte.

Un chantier novateur pour une Maison du Parc vertueuse

Démarré fin 2020, le chantier de rénovation de la Maison du Parc est prévu pour une durée d'environ 2 ans et demi. Des travaux qui se déroulent en plusieurs phases, afin de permettre l'occupation les locaux pendant la phase de travaux. Cette méthode « à tiroirs » évite de délocaliser les agents, de louer des bureaux ou des bungalows. Elle a débuté par la rénovation complète des deux granges contigües situées à proximité du Manoir. Autrefois salles de réunions, elles sont désormais réunies et détaillées en bureaux. 5 bureaux parfaitement isolés et insonorisés qui contribuent à de meilleures conditions de travail. Dans le même temps, toute la partie réseaux et assainissement a été effectuée à l'extérieur, la chaufferie bois a été installée et l'extension est sortie de terre et sera terminée début 2022. Enfin, la rénovation du Manoir a débuté à la fin de l'été.

Ces travaux de rénovation sont suivis quotidiennement par l'architecte du Parc, Frédéric Closset. En effet, le Parc disposant parmi ses agents d'un architecte DPLG, le choix a été fait de lui confier de A à Z la maîtrise d'œuvre du projet, l'assurance d'un suivi au jour le jour.

Des matériaux locaux et écologiques

Cette rénovation est menée avec plusieurs objectifs. Elle est prévue dans le respect des qualités architecturales originelles des bâtiments. Pour la grange et le Manoir, les façades à pans de bois sont non seulement conservées, mais elles sont restaurées et même partiellement reconstituées (pour l'arrière du Manoir par exemple). Les bâtiments anciens sont isolés par l'intérieur avec des matériaux perspirants biosourcés (chanvre, lin, coton, béton de chanvre, enduit à la chaux). Toutes les portes et fenêtres sont remplacées par des menuiseries bois performantes. Enfin, les plafonds « cathédrales » sont supprimés au profit de combles perdus isolés par des matériaux biosourcés. Les bâtiments contemporains en maçonnerie, construits au début des années 90, sont isolés par l'extérieur et recouverts d'un bardage bois. L'extension de la Maison du Parc est conçue en ossature bois (issu des forêts locales) et isolée avec du béton de chanvre.

Le coût de ce chantier est d'environ 2,5 millions d'euros, financé par la Région Normandie (500 000 €), le Département de la Seine-Maritime (500 000 €), le Département de l'Eure (250 000 €), des fonds régionaux IDEE Action pour la chaufferie bois (54 900 €), des fonds européens Leader (41 400 €) et Feder (209 000 €), le reste étant financé sur les fonds propres du Parc et de l'emprunt.

Le Manoir, une coquille vide bientôt remplie !

Restauré pour l'emménagement du Parc dans ses locaux en 1991, le Manoir a très mal vieilli. L'intérieur est donc mis à nu du sol à la toiture, laissant apparaître les poutres métalliques de renfort installées il y a 30 ans. Un solivage est réalisé pour les combles perdus, isolés par 300 mm de chanvre-lin-coton. Les murs sont isolés par 120 mm du même matériau. Les bureaux et couloirs sont redistribués avec des cloisons acoustiques.

Une chaufferie écologique et économe

Un des gros points noirs de la Maison du Parc était le coût énergétique du chauffage, au gaz pour le Manoir et électrique pour les bâtiments datant de 1991. En raison d'une isolation insuffisante, voire parfois inexistante, les déperditions énergétiques étaient importantes. Le choix a été fait d'installer une chaufferie bois, d'une puissance de 50 KW, couplée à une chaudière gaz de 70 KW. Le tout est installé dans un conteneur préfabriqué avec une fosse pour la trémie de remplissage du bois déchiqueté local. La consommation est estimée à 28 tonnes de bois par an. Ce nouveau système de chauffage, en plus d'être plus performant et confortable, permettra une réduction d'émission de 16 tonnes de CO_2 dans l'atmosphère par an.

Un système d'assainissement avec filtre planté

L'assainissement de la Maison du Parc était mal conçu et sous-dimensionné, il nécessitait d'être repris intégralement. Il a été décidé de créer une station d'assainissement individuelle avec filtre planté de roseaux. À cette occasion, tous les bâtiments du site de la Maison du Parc ont été raccordés à ce nouveau système, conçu pour 40 personnes. Il est composé d'un poste de relevage et d'une microstation d'épuration, associée à un bassin filtrant planté de roseaux.

Une salle moderne, polyvalente, et deux en un !

Il a été décidé de construire une extension attenante à la Maison du Parc, composée de deux salles séparées par une cloison mobile et qui peuvent être mutualisées. Leur principal fonction sera d'améliorer les conditions d'accueil du public (écoles, enseignants, associations, formations, etc.) et d'accueillir des activités d'éducation au territoire, de formations, d'accueil de groupe, etc. Cette salle de réunion a été construite en ossature bois, issus de bois de la forêt d'Eu et de la forêt d'Eawy. Le remplissage des murs est constitué de béton de chanvre, un isolant naturel écologique biosourcé très performant. Enfin, des WC seront attenants aux deux salles, tous accessibles handicapés depuis l'accueil. Pour mettre en valeur la construction exemplaire de ce bâtiment, une vidéo et un time lapse sont en cours de réalisation et seront prochainement diffusés sur les réseaux du Parc.

L'aspect extérieur du Manoir restauré et embelli !

Le Manoir est le bâtiment le plus emblématique du site. Datant pour partie du XVII° siècle, il n'était pas question de modifier son apparence. En accord avec l'architecte des bâtiments de France, tous les aspects extérieurs sont conservés à l'identique. Les fenêtres sont remplacées par des fenêtres en bois. À l'arrière, le couloir extérieur (et assez disgracieux) créé en 1991 pour desservir l'escalier a été supprimé. À cet emplacement, les pans de bois existants sont restaurés et d'autres ont même ont été recréés à partir de bois (solivages) récupérés à l'intérieur du Manoir. Le toit sera révisé, avec un démoussage et une vérification des tuiles. Enfin, une petite cage d'escalier est créée en clin inox poly-miroir. Elle permettra de créer un effet visuel en reflétant le jardin.

Un chantier partagé

Durant toute la durée des travaux, les différentes étapes du chantier sont mises en valeur à travers des animations, des reportages, afin de montrer comment utiliser des matériaux locaux et biosourcés dans la rénovation et la construction. Une demi-journée d'explications et de pratique a été organisée en septembre. Ouvert à tous sur inscription, elle a permis aux participants de mieux comprendre ce chantier, de poser des questions, et de mettre la main à la pâte en participant à l'isolation avec du béton de chanvre. Une autre journée technique de ce type aura lieu à la fin du premier trimestre 2022. De même, une visite de chantier a eu lieu dans le cadre du festival Zig Zag, à l'initiative de la Maison de l'architecture de Normandie - le Forum. Enfin, les élus du Parc viennent régulièrement s'informer de l'avancée des travaux. L'objectif est d'expliquer les avantages, mais aussi les contraintes de tels matériaux.

Éducation au territoire

Tisser le lien entre l'enfant et la nature

Le projet *Défi Nounou Nature* navigue désormais à vitesse de croisière dans sa 4e année d'existence. Incluant les 4 Relais d'assistantes maternelles (Ram) de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, ce projet est très fortement relayé par les animatrices de Ram. Chacune d'entre elles pilote un riche programme d'activités d'éveil à la nature, avec plus de 40 assistantes maternelles volontaires pour passer toujours davantage de temps en extérieur avec les tout-petits.

Avec l'aide du Parc et parfois d'assistantes maternelles, de plus en plus de sorties sont organisées par les Ram, dans l'objectif de faire découvrir de nouveaux lieux d'éveil à la nature à investir, mais aussi de tester de nouvelles activités avec les animatrices du Parc ou des acteurs de notre réseau d'éducation au territoire. De nouvelles approches sont aussi abordées, comme celle du jeu libre surveillé, et certains parents participent désormais. Des coins potagers sont également animés dans les communes du territoire ou chez des acteurs de la transition écologique pour l'éducation au territoire, comme le maraicher bio de « La ferme des jardins de la chaumière » à Ecacquelon, ou l'éleveuse de poules pondeuses bio de « La ferme des Cocottes » à Saint-Maclou. Enfin, le Parc a fourni une aide matérielle (boîtes loupes, salopettes imperméables, etc.) permettant de lever quelques freins liés à la peur de se salir ou de toucher des petites bêtes.

Un outil d'accompagnement en ligne

La grande nouveauté 2021 est la création d'un site Internet, réservé aux acteurs du *Défi Nounou Nature* et dédié à l'animation du projet, avec des rubriques qui permettent un maximum d'autonomie pour les animatrices de Ram, les assistantes maternelles et les parents :

- Une carte interactive référence les lieux propices aux activités d'éveil à la nature.
- Un blog permet à chaque Ram de partager ses expériences et d'enrichir les pratiques des uns et des autres.
- Une rubrique recense différentes fiches téléchargeables d'activités à pratiquer dehors.
- Un fil d'actualité informe sur l'éveil à la nature en France et en Normandie.
- Un album photo souvenir.

Une autre fonction du site Internet permet également aux animatrices de Ram de décerner aux nounous volontaires un badge qui atteste de leur niveau d'engagement pour l'éveil à la nature de leurs tout-petits.

Ce projet *Défi Nounou Nature* est un succès et est apprécié par tous. De nombreuses collectivités ont sollicité le Parc en 2021 à ce sujet, qui cherche de nouveaux partenaires pour reproduire ce projet sur de nouveaux territoires.

Quelques témoignages d'animatrices de Ram

- *Les assistantes maternelles prennent beaucoup de plaisir et sont assidues à toutes les sorties par tous les temps ! Désormais, elles s'entraident, incitent et encouragent de nouvelles nounous à participer. Une cohésion de groupe s'est créée.*
- *Les enfants n'ont plus de crainte ou de retenue à marcher et courir dans les flaques, se salir… avec l'autorisation des parents !*
- *Les enfants s'allongent sur le sol dès qu'ils aperçoivent une petite bête pour l'observer.*
- *La relation Nounou / enfant est différente, il y a plus de partage, de connivence.*
- *Les enfants semblent acquérir plus de confiance en eux, ils s'émerveillent de beaucoup de choses.*

Biodiversité

Natura 2000 pour les nuls...

Natura 2000 est un programme européen de préservation de la faune et de la flore. Cette dénomination date du 21 mai 1992, jour où les États membres de l'UE ont adopté la Directive Habitats faune-flore. L'objectif de réalisation était alors l'an 2000. De loin, cela peut sembler un peu compliqué et difficile à digérer... Toutes les espèces et végétations visées par Natura 2000 sont listées par cette Directive ou par la Directive Oiseaux, plus ancienne puisque datant de 1979. Chacune est à l'origine de sites Natura 2000. Lorsque le site concerne les oiseaux, on l'intitule Zone de Protection Spéciale (ZPS). Lorsque le site a pour but de protéger les végétations, les espèces végétales et animales (autre que oiseaux), on parlera alors de Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?

C'est un espace pouvant varier de quelques-uns à plusieurs milliers d'hectares ! Il s'agit d'espaces quelquefois habités, avec des maisons, des champs, des prairies, des forêts, etc. On les traverse régulièrement sans le savoir. Ce ne sont pas des réserves « sous cloche », ce sont des aires déterminées pour la richesse de leur patrimoine faunistique et floristique et sur lesquels des engagements forts de préservation sont pris.

Pourquoi le Parc s'occupe-t'il de Natura 2000 ?

L'État est garant de la réussite de Natura 2000 mais le pilotage et l'animation sont confiés le plus souvent aux collectivités. Le Parc, avec le soutien de l'État et de l'Europe, est ainsi animateur de 4 sites Natura 2000 :

- la ZPS Estuaire et marais de la basse Seine, qui couvre toutes les zones humides situées entre Rouen et Le Havre, soit 18 800 ha ,
- la ZSC Marais-Vernier Risle maritime, environ 7 600 ha,
- la ZSC Boucles de la Seine aval (le long des boucles de Norville, Brotonne, Jumièges, Anneville et Roumare), environ 5 500 ha,
- la ZSC Val Eglantier (à Tancarville le long du cours d'eau le Vivier), environ 8 ha.

À cela, il faut ajouter trois ZSC animées par d'autres partenaires : l'Estuaire de la Seine ; les souterrains de l'abbaye de Jumièges ; Risle, Guiel, Charentonne. Voir sur le site Internet du Parc la carte Natura 2000 du territoire du Parc.

Je suis particulier / agriculteur et propriétaire en Natura 2000, qu'est-ce que cela change ?

Le principal outil est basé sur le volontariat et la contractualisation. Le coût des chantiers, comme la restauration des milieux ouverts sur un coteau, la fauche ou le pâturage écologique d'une prairie humide, peuvent être aidés à 100 % pour les privés et 80 % pour le public. Les agriculteurs, dans le cadre de mesures agro-environnementales et thématiques, sont dédommagés pour adapter leurs pratiques. Par exemple, la fauche tardive et l'absence de fertilisation sont favorables à la flore et à la faune des prairies. Un forestier laisse vieillir des arbres sur sa parcelle pour accueillir des chauves-souris et des oiseaux, la dévaluation des arbres est alors rémunérée.

Donc il n'y a pas de contrainte ?

Pour certains projets (permis de construire, remblaiement de milieu humide, curage d'un fossé, organisation d'un événement en plein-air, etc.), il faudra s'assurer du faible impact sur les espèces et la végétation que Natura 2000 a pour but de préserver. On accompagne ainsi les propriétaires pour faire une « Évaluation d'Incidences simplifiée », qui sera instruite par les services de l'État. L'objectif est de concilier les activités du territoire avec la préservation de la nature. De plus, les particuliers peuvent bénéficier d'aides financières (État et Europe) pour élaguer leurs arbres têtards, planter une haie champêtre, restaurer une mare.

Quelles espèces emblématiques sont présentes sur ces sites ?

On parle ici de forêts alluviales, de pelouses calcaires à orchidées, de prairies très humides, des tourbières du marais Vernier ou d'Heurteauville, de végétations de berges soumises aux marées, de cavités à chauve-souris, etc. Des lieux propices pour abriter 181 espèces d'oiseaux, de nombreuses espèces de chauves-souris, le Triton crêté, le Vertigo (un minuscule escargot), le Pique-Prune, le Lucane cerf-volant, ou encore le Chabot ou la Lamproie.

Natura 2000
Virginie Leroy et William Beduchaud - 02 35 37 23 16

Patrimoine

Coup de projecteur sur le patrimoine du Roumois

Depuis une dizaine d'années, le Parc mène des Inventaires croisés du patrimoine sur les communes de son territoire. Depuis cette année, une nouvelle formule est mise en place (voir p. 3). L'opération d'Inventaire croisé programmée entre 2021 et 2023 est consacrée à l'étude de 10 communes occupant les marges nord du plateau du Roumois. Pour mener à bien ce projet, le territoire concerné est découpé en secteurs d'inventaires annuels. En 2021, les communes en lisière méridionale de la forêt de Brotonne : Hauville, Routot, La Haye-de-Routot ; il en sera de même en 2022 avec La Haye-Aubrée, Étreville et Bourneville-Sainte-Croix ; enfin en 2023, la mission se rapprochera du bord de Seine avec Tocqueville, Trouville-la-Haule, Vieux-Port et Aizier.

Les Inventaires croisés recensent, sur le territoire du Parc, le patrimoine bâti et les éléments paysagers associés. La collecte de mémoire orale, qui constitue une composante essentielle de ce projet, est désormais étroitement articulée avec le projet d'Ethnothèque, développé autour de la collection d'objets ethnographiques du Parc. Cette entreprise de connaissance fine du territoire a pour but de sensibiliser les habitants à la richesse et à la diversité de leur cadre de vie, tout en ouvrant la voie à sa préservation. À l'issue des 3 années d'inventaire, le Parc organisera, en lien avec l'Ethnothèque, une valorisation de l'opération associant l'ensemble des communes ainsi que les trois villages inventoriés en 2018, Barneville-sur-Seine, Honguemare-Guenouville, Le Landin. D'ores et déjà, un projet d'exposition en plein air - itinérante et accessible à tous - se dessine autour des places de marché, notamment des marchés aux bestiaux de Routot et de Bourneville, et des filières locales qui les alimentaient : l'élevage et l'engraissement des bestiaux, l'activité textile autour du lin, la production céréalière et sa transformation (moulins à vent, four à pain, etc.), les pépinières d'arbres fruitiers et l'artisanat (sabot, balais, briqueterie et tuilerie).

Cette valorisation passe aussi par de l'innovation. Pour le premier secteur étudié (Hauville, Routot, La Haye-de-Routot), le Parc a fait appel à la créativité de « Sandrine pérégrine » pour imaginer un type de visite du patrimoine complètement inédite. A Routot, elle a proposé une découverte de l'artère principale du bourg parsemée de plusieurs petites expériences basées sur l'exploration des sens (visite muette, découvertes gustatives, etc.) et donnant aux visiteurs la possibilité de porter un regard décalé sur ce patrimoine que l'on côtoie quotidiennement sans parfois même le remarquer. C'est ainsi que le Parc conçoit de faire partager le patrimoine de son territoire, de façon innovante et originale.

Le Roumois, une identité bien ancrée

« Roumois » provient du latin *pagus Rotomagus* et désigne l'arrière-pays de Rouen situé entre la rive gauche de la Seine à Elbeuf et la rive droite de la Risle, au niveau de l'estuaire. La frange nord du plateau du Roumois est une région de transition entre bocage et grandes cultures. Au XVIIIe siècle, la culture du lin a suscité une importante activité de tissage à domicile. Développée à un niveau industriel après la Première Guerre mondiale, « l'or bleu » du plateau est devenu emblématique de ce territoire. Le bâti traditionnel est réparti entre anciens corps de ferme, longères, maisons de bourg et grandes propriétés isolées. Les fermes du Roumois sont organisées en « cours-masures », une forme paysagère atténuée des « clos-masures » du pays de Caux. Enfin les mares, qui ont longtemps constitué l'unique accès à la ressource en eau, sont aujourd'hui reconnues pour leur intérêt écologique.

Si vous souhaitez contribuer à cette valorisation, n'hésitez pas à contacter Gaëlle Pottier, chargée de mission Inventaires croisés, pour lui confier vos souvenirs, anecdotes, photographies ou documents. Tél. 02 35 37 23 16.

Urbanisme

Rives-en-Seine : des étudiants imaginent la ville de demain

Durant 3 mois, des étudiants ont travaillé avec le Parc et divers partenaires sur la commune de Rives-en-Seine. L'atelier « hors-les-murs », un outil développé par la Fédération des Parcs naturels régionaux, est favorable à la mise en place d'actions innovantes au contact des acteurs du territoire. Des équipes d'étudiants de disciplines différentes sont envoyés en immersion dans des villes et des villages de Parcs, permettant ainsi de développer des orientations sur le thème de la revitalisation des centre-bourgs et de leurs bassins de vie. Le Parc a choisi de mener cette démarche sur une commune labellisée « Petite ville de demain » .

Avec cet atelier « hors-les-murs », le Parc souhaite favoriser l'émergence de projets exemplaires et innovants et le développement de nouvelles formes urbaines et de logements, tout en permettant à tout un chacun d'accéder à ces concepts nouveaux. Ainsi, d'octobre 2021 à janvier 2022, une quarantaine d'étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie et de l'École d'ingénieurs UniLaSalle ont travaillé sur la commune de Rives-en-Seine, dont 5 jours en immersion complète dans la ville. Située en bord de Seine, traversée par plusieurs rivières et possédant un marais quasiment en centre-ville, la commune présente un lien étroit avec l'eau. L'adaptation au changement climatique est donc un réel défi, il faut se projeter suffisamment dans le futur et concevoir la ville avec les outils de demain, définir des actions visant à améliorer les conditions de vie des habitants de Rives-en-Seine et des territoires alentours. Les étudiants ont travaillé par groupes sur les mobilités durables, l'adaptation au changement climatique, la santé et le bien-être des habitants, l'alimentation, le recyclage et l'économie circulaire.

Un travail de terrain et une approche croisée

Les étudiants ont pu partager, échanger avec les élus locaux tout au long de leur semaine d'immersion, tout particulièrement lors d'un workshop. Les partenaires se sont mobilisés pour rencontrer et conseiller les étudiants et notamment les agents du Parc naturel régional, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine Maritime, de la Fédération des Parcs naturels régionaux, de l'Établissement Public Foncier de Normandie, l'animateur rivières et zone humide du Syndicat de Bassin Versant Caux Seine, l'architecte de Caux Seine Agglomération et le secrétariat général pour les affaires régionales. Les étudiants sont également allés à la rencontre des habitants durant toute la semaine et tout particulièrement lors du marché du samedi matin. La complémentarité des étudiants, entre approche du bâti, de l'espace urbain et du végétal, a permis de réfléchir sur une ville écologique et durable, et d'aborder les enjeux écologiques liés à l'habitat de demain. Le Parc souhaite en effet aider les communes à tendre vers des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Suite à leur semaine d'immersion, une première restitution du travail d'analyse a été réalisée auprès des élus locaux et des représentants des structures partenaires du projet. Une restitution plus complète et plus aboutie aura lieu au cours du premier semestre 2022.

Paysages

La haie,
enjeu majeur du paysage et de la biodiversité

Le territoire du Parc, d'une superficie de 90 900 hectares, est composé à plus de 30 % de forêts domaniales et privées. Mais l'arbre est également très présent sur le reste du territoire du Parc. Il est un marqueur du paysage important. Sur les plateaux de Caux ou du Roumois, l'arbre est utilisé en alignement. En vallée, il est très présent dans les milieux humides et taillé sous forme de têtard. Deux configurations et utilisations différentes, mais dans tous ces cas, la haie est une composante essentielle de notre cadre de vie. Le Parc veille et incite à sa préservation et sa restauration.

La préservation et la restauration des fonctionnalités écologiques définies dans la trame verte et bleue est une problématique identifiée dans la Charte du Parc 2013-2028. Parmi ces fonctionnalités, les arbres sont considérés comme des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques composant la trame verte, c'est-à-dire la circulation terrestre des espèces. Ainsi, le Parc affiche sa volonté de travailler à la reconstitution de cette trame arborée. Les haies sont fondamentales et ont notamment pour effet :

- d'améliorer la qualité des paysages en milieux périurbain et rural,
- de contribuer au développement et à la circulation des espèces,
- de stocker le carbone,
- de lutter contre les ruissellements et protéger la ressource en eau,
- de contribuer au développement de la filière bois énergie.

Des soutiens à la plantation

En 2021, le Parc a initié une démarche collective sur le territoire en conduisant un programme de plantation de haies auprès des communes et des agriculteurs. Les haies bocagères dans les espaces agricoles sont essentielles pour renforcer la trame verte. Ainsi durant l'année, l'équivalent de 5 km de haies a été planté, grâce à des subventions de la Région et de l'Europe (Feader). Si cette campagne de financement a pris fin en 2021, le Parc souhaite rester un acteur majeur sur cette thématique et poursuivra cet engagement au travers d'autres financements. En parallèle, il encourage les agriculteurs à aller plus loin, en inscrivant l'entretien de leurs haies au « label haie », un dispositif assurant une qualité de gestion des haies ainsi qu'un approvisionnement local et durable en bois.

Depuis (presque) toujours, le Parc mène sa réputée opération bisannuelle de commandes groupées de plants d'essences locales. À l'automne 2021, cette opération a bénéficié à 190 personnes (ou collectivités), représentant une commande de plus de 10 000 arbustes, arbres, arbres fruitiers.

Quelques conseils pour votre future haie

La première des choses est de diversifier les essences et d'associer la haie à une bande enherbée, un talus ou un fossé. Cette complémentarité renforce les continuités écologiques et permet d'accueillir différentes espèces d'oiseaux, de petits mammifères, d'insectes. En mélangeant arbres et arbustes (caducs et persistants), vous contribuez à protéger du vent les cultures, les animaux mais aussi les bâtiments. On estime qu'une haie sur une parcelle réduit de 30 à 50 % la vitesse du vent, de 20 à 30 % l'évaporation et élève la température de 1 à 2° en saison froide. De plus, sa diversité lui permet de mieux résister aux ravageurs, maladies et aléas climatiques. Enfin, la taille n'est pas à négliger, en respectant 3 principes : ne pas tailler de branches supérieures à 5 cm de diamètre ; respecter un angle de coupe perpendiculaire à la branche ; et ne pas laisser de chicot.

Atlas de la Biodiversité Communale

Pour des actions **concrètes et efficaces**

Afin de sensibiliser à la connaissance et à la préservation de la biodiversité, plusieurs animations ont été organisées en 2021 dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale*. Les participants ont ainsi pu en apprendre davantage sur les espèces présentes près de chez eux et découvrir des actions simples pour les protéger. Enfin, des animations avec les écoles du territoire ont lieu tout au long de l'année scolaire 2021 - 2022. Porté par le Parc, l'ABC est financé par l'Office français de la biodiversité, avec le soutien des communautés de communes Roumois Seine, Pont-Audemer Val de Risle et la Métropole Rouen Normandie.

Les inventaires réalisés cette année ont permis de faire de belles découvertes. Plus de 1 400 espèces ont été recensées à travers les inventaires et les recherches bibliographiques réalisées, par exemple le Faucon pèlerin et le Bruant jaune pour les oiseaux, le Criquet des clairières et l'Agrion délicat pour les insectes ou encore la Plathanthère à deux feuilles et le Cynoglosse d'Allemagne pour la flore. Au-delà de cet inventaire, l'ABC a également pour but de mettre en place des actions concrètes pour préserver ce patrimoine. Les espèces ont besoin de se déplacer pour réaliser l'ensemble de leur cycle de vie (se nourrir, dormir, se reproduire, hiverner). La trame verte et bleue repose sur deux éléments : les corridors et les réservoirs. Les espèces utilisent les corridors, tels que les haies pour passer d'un réservoir (une forêt par exemple), à un autre. L'identification de cette trame et sa cartographie permettra de mener ensuite des actions de préservation et de restauration. D'autres actions de préservation ont été mises en place avec les élus. À Caumont par exemple, deux espaces verts sont gérés écologiquement. La végétation pousse librement, des allées sont tondues et empruntées pour profiter de ces espaces de nature. Dès la première année, une grande diversité de plantes a été constatée dans ces espaces préservés, notamment deux espèces d'orchidées.

De multiples possibilités de participer

Vous souhaitez découvrir la nature et en apprendre plus ? Le Parc met en place de nombreuses façons de participer à cet Atlas de la biodiversité communale. Retrouvez les *Rendez-vous du Parc* sur notre site Internet, vous pouvez aussi envoyer vos observations au Parc en mentionnant vos nom et prénom, la date, le lieu (commune, nom de rue) de l'observation et en joignant une photo de l'espèce. Retrouvez également les programmes de sciences participatives proposés sur la plateforme « Observ'en Seine » (voir encadré). Enfin, pour recevoir toutes les actualités du projet, les découvertes réalisées et des conseils pour agir pour la biodiversité chez vous, abonnez-vous à la newsletter sur la page ABC sur le site Biodiv'en Seine (voir p.12).

Contact ABC
Florian Tanguy - 02 35 37 23 16
abc@pnr-seine-normande.com

***Communes concernées :** La Bouille, Caumont, Mauny, Barneville-sur-Seine, Honguemare-Guenouville, Le Landin, Hauville, Routot, La Haye-de-Routot, La Haye-Aubrée, Etreville, Bourneville-Sainte-Croix, Tocqueville, Le Perrey et Corneville-sur-Risle*

Observ'en Seine

Une plateforme de suivis participatifs, intitulée Observ'en Seine, a été mise en place cette année. Différents programmes vous permettent de saisir vos observations nature simplement : rapaces nocturnes, nids d'hirondelles et de martinet, papillons et hérissons. Des informations permettent d'identifier facilement ces espèces. De nouveaux programmes seront ajoutés au fur et à mesure, suivez bien nos actualités !

Biodiversité

La faune et la flore se dévoilent en ligne

Depuis 20 ans, le Parc mène un suivi précis et minutieux de la biodiversité, en particulier sur les milieux humides et aquatiques, qui représentent 24 % de sa superficie. Une proportion exceptionnelle qui offre une richesse naturelle exceptionnelle, renforcée par la diversité de milieux du territoire du Parc, allant des plateaux crayeux aux fonds de vallées, en passant par les coteaux calcaires et les terrasses alluviales, les massifs boisés domaniaux ou privés. Ce suivi effectué par des agents naturalistes du Parc est réalisé dans un objectif de connaissance, de suivi, de gestion et de préservation de la biodiversité. Grâce à un nouvel outil en ligne, Biodiv'en Seine, nous partageons désormais toutes ces données collectées sur le terrain.

Biodiv'en Seine est un nouvel outil numérique créé en interne par le Parc, disponible gratuitement et sans inscription sur tous les terminaux fixes et mobiles. Il rassemble et met à disposition du public les connaissances actuelles sur la faune et la flore du Parc naturel régional. Son contenu pédagogique présente de manière très simple des observations précises et cartographiées, associées à des fiches espèces illustrées et documentées. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif de la faune et de la flore locales, ni d'une répartition précise des espèces sur le territoire, car Biodiv'en Seine est en constante évolution et il n'est pas opportun de localiser très précisément certaines espèces, à des fins de préservation justement. Les données proviennent en grande majorité des observations réalisées par les agents du pôle Eau et biodiversité du Parc, mais elles peuvent également être fournies par des partenaires. Il s'agit d'un outil de diffusion, il n'est pas possible pour les internautes d'y ajouter des données. Un autre outil est prévu pour cela, Observ'en Seine (voir p. 17).

Biodiv'en Seine est un outil innovant et peu courant en France. Il a été conçu à partir d'un outil créé par le Parc national des Ecrins. Une autre plateforme de ce type existe dans le Parc naturel régional Normandie Maine, et bientôt dans le Perche et les Marais du Cotentin et du Bessin.

Un contenu détaillé et évolutif

La page d'accueil vous livre un aperçu général de l'ensemble des données disponibles, les dernières observations, les espèces les plus vues, des outils de recherche et une page institutionnelle explique le travail du Parc en matière de biodiversité. Chaque espèce possède sa propre fiche d'identité, illustrée par des photographies, une carte des observations sur le territoire du Parc, des éléments de reconnaissance, etc. Il est également possible d'effectuer une recherche par commune, permettant d'afficher la faune et la flore présentes, leur localisation, leurs statuts et les liens avec les fiches espèces. Enfin, une galerie photos donne à voir la richesse de la biodiversité du Parc, avec la possibilité de trier les images par groupes d'espèces.

Quelques chiffres

- **112 000** observations naturalistes
- **4 160** espèces
- **6 000** photos

Retrouvez cette plateforme sur :
https://biodiv.pnr-seine-normande.com

Ethnothèque

Faire dialoguer les objets d'hier *avec le monde de demain*

Le Parc possède une importante collection ethnographique répondant à l'appellation Musée de France. Elle se compose de plus de 12 000 objets de la vie domestique, artisanale, industrielle et agricole, datant de la moitié du XIXe à la moitié du XXe siècle et plusieurs dizaines de témoignages oraux sur l'histoire et les savoir-faire du territoire. Pour fixer les orientations des années à venir, le Parc a rédigé un projet scientifique et culturel, document réglementaire, qui a été approuvé par ses instances à l'automne. Il est actuellement en cours d'instruction auprès du service des musées de France du Ministère de la Culture.

Le projet scientifique et culturel consiste à créer un centre de ressources matérielles et immatérielles sur le geste et le savoir-faire. Pour cela, le Parc a choisi la dénomination « Ethnothèque, musée des boucles de la Seine », s'inspirant du modèle des bibliothèques ou des artothèques. Une fois les travaux de rénovation de la Maison du Parc terminés il est prévu de créer dans nos locaux une salle de consultation, accessible à tous. Chacun pourra, sur rendez-vous, demander à consulter un objet de la collection, soit pour l'observer, pour l'étudier, ou encore le photographier. La documentation liée aux objets sera également accessible sur place. L'objectif est de mettre à la disposition des acteurs du territoire des ressources permettant d'inventer le monde de demain en faisant dialoguer les objets d'autrefois avec le présent et l'avenir.

Des conditions de conservation améliorées

La création de l'espace de consultation de l'Ethnothèque s'accompagne de travaux d'amélioration des conditions de conservation dans les réserves. Des travaux ont déjà été engagés dans le bâtiment de réserve externalisé : création d'un sas pour limiter l'empoussièrement, rénovation de l'électricité, installation de racks muséaux professionnels pour un meilleur stockage des objets. Ils se poursuivront dans les années à venir pour améliorer les conditions climatiques du bâtiment. Les travaux des réserves de la Maison du Parc démarreront au deuxième semestre 2022. Ils permettront, en plus de la création d'une salle de consultation, d'améliorer les conditions de travail, l'isolation du bâtiment et de créer un espace de quarantaine. L'ouverture de la salle de consultation de l'Ethnothèque est prévue au printemps 2023. Pour renforcer la visibilité et l'accessibilité des collections, deux vitrines permanentes seront installées à l'accueil de la maison du Parc. Elles permettront aux visiteurs d'avoir un premier aperçu des objets de la collection qui tourneront, en fonction du thème de la programmation culturelle ou des actualités du Parc. Elles seront complétées par une borne interactive donnant accès au portail en ligne des collections. D'autres actions de médiation seront mises en place sur tout le territoire du Parc (expositions itinérantes, ateliers, conférences…) pour aller à la rencontre de tous les publics. Enfin l'Ethnothèque continuera l'acquisition de connaissances autour de la collection, notamment à travers des collectes de mémoire orale autour des gestes et savoir-faire.

Biodiversité

Opération de sauvetage des amphibiens en cours...

Historiquement, la ville de Pont-Audemer s'est construite en fond de vallée, sur une zone humide. À l'époque, l'accessibilité à l'eau était primordiale. Aujourd'hui, la population a augmenté, les usages ont changé, les infrastructures se sont développées, de même que les habitations, les entreprises, etc. La ville de Pont-Audemer, labellisée « ville Ramsar », s'engage par ce label à préserver et restaurer les milieux humides et aquatiques toujours présents sur son territoire, mais dont la richesse est fragilisée par ces évolutions. Un des enjeux majeurs est notamment de travailler sur les « corridors écologiques » indispensables au déplacement des espèces.

En effet, au cours d'un inventaire des mares en 2017, le Parc a découvert un site de migration d'Amphibiens situé sur la zone d'activités de l'Ecopôle, rue de Saint-Ulfrant. Il s'agit du seul site de migration connu à l'échelle la Communauté de communes Pont-Audemer - Val de Risle. Cette population d'amphibiens, composée de 6 espèces protégées (notamment Grenouille rousse, grenouille agile, triton palmé, crapaud commun, grenouille verte) fait l'objet d'un suivi scientifique par le Parc, grace au soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Aurélie Marchalot, chargée des mares et des amphibiens au Parc, mène ce travail dans cette zone artisanale avec les entreprises et les structures installées, et en partenariat avec la Communauté de communes Pont-Audemer - Val de Risle. L'objectif est de faire prendre conscience de la richesse faunistique qui existe dans cette zone humide et de préserver ou restaurer des milieux favorables aux amphibiens : mares, haies, prairies, alignements d'arbres. Lors des inventaires, il a été malheureusement constaté que 50 % des espèces qui traversaient les routes étaient écrasées par les voitures.

Un programme d'action participatif

C'est dans ce cadre que le Parc a mis en œuvre avec les entreprises volontaires un programme intitulé « Renaturons-nous ». Créé à l'origine par le collectif normand « Éduquer à la nature » en lien avec l'association Cardere, ce dispositif permet l'accompagnement et la sensibilisation à la biodiversité en entreprises et en collectivités. Ce programme a ainsi permis la restauration de 3 mares, la densification d'un verger pâturé par des oies, l'installation de nichoirs, de gîtes à chauve-souris, de ruches et la mise en place d'une gestion différenciée sur les bords de route. Tous ces chantiers ont été menés de manière volontaire par les salariés des entreprises concernées. En parallèle, en lien avec le service voirie de la ville de Pont-Audemer, des aménagements ont été réalisés pour limiter le piégeage des Amphibiens, notamment dans les buses d'évacuation des eaux pluviales, et des panneaux routiers signalant la présence des animaux ont été implantés. Suite à ces installations, le Parc a constaté une baisse importante du taux de mortalité. Aujourd'hui, une réflexion globale sur la zone de l'écopôle est cours, avec l'élaboration d'un plan stratégique d'actions pour la conservation à long terme de ces espèces en péril. La prochaine étape sera notamment de limiter l'impact de la pollution lumineuse.

Des mares restaurées

Depuis 5 ans, grâce à des financements de l'Europe (Feder), de la Région Normandie et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Parc restaure des mares sur son territoire. En 2021, 47 mares privées ou publiques ont bénéficié de chantiers de restauration. En 5 ans, 133 mares ont été intégralement restaurées grâce au Parc.

Filières locales

Un canard bien élevé et raffiné

En 2014, suite à la fermeture du dernier élevage professionnel de canards de Duclair, le Parc a été alerté par le Collectif de sauvegarde des races avicoles normandes (CSRAN) sur le fort risque de disparition de cette espèce. Notre dossier de l'écho des Boucles de l'an dernier était consacré à cette relance de filière, prise en main par le Parc, en lien avec la politique régionale de conservation des races normandes, et avec le concours des éleveurs et de professionnels. Cette année, la filière a franchi un nouveau cap et il vous est désormais possible d'acheter des canards de Duclair, grâce à notre réseau d'éleveurs, et d'en déguster à certaines tables.

Si les deux dernières années ont été consacrées à la conservation de l'espèce, à la mise en place d'un protocole d'incubation fiable, à la constitution d'un collectif de la filière et du début de l'accompagnement des éleveurs, 2021 a permis d'avancer sur la recherche en matière d'alimentation des canards. En effet, notre cahier des charges, écrit avec les éleveurs, a été repris par la Région Normandie et le CSRAN. Pour rappel, il impose aux éleveurs de canards de Duclair un espace enherbé de 20 m² minimum par animal, avec zones d'ombres, un accès à l'eau de baignade et une alimentation sans OGM. Concernant le nourrissage, le Parc a travaillé cette année sur son élevage conservatoire en testant différents types d'alimentation. Herbes, céréales, protéines animales (vers de terre, insectes), l'objectif étant d'évaluer l'impact de l'alimentation sur le goût et la texture de la chair.

Quel canard de Duclair voulons-nous ?

Quel aspect, quel poids, quel goût ? L'élevage des canards de Duclair est d'environ 4 mois 1/2, ce qui est assez long. Son gabarit est plus petit qu'un canard classique et son abattage est plus coûteux, en raison de sa petite taille. Le challenge est donc d'arriver à trouver le meilleur compromis d'élevage, pour un goût raffiné et supérieur aux autres races de canards, mais aussi une rentabilité réelle pour les éleveurs. Pour répondre à toutes ces questions, le Parc a réuni en octobre dernier, au lycée hôtelier Georges Baptiste de Canteleu, l'ensemble de la filière : le CSRAN, les éleveurs, la Région Normandie, la société Grosdoit, ainsi qu'une dizaine de chefs des meilleurs restaurants

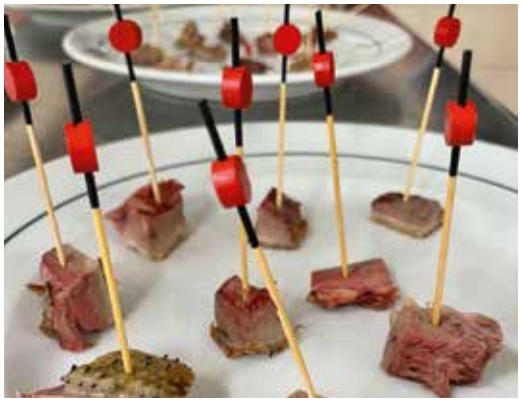

de la région. 10 propositions différentes de canards (6 d'éleveurs, 4 de l'élevage du Parc) ont été analysées. Les bêtes ont été découpées, pesées et goûtées. Grâce à l'avis des chefs, cette journée a permis d'identifier les points forts et les marges de progression à exploiter. L'objectif du Parc dans la relance de cette filière est le plaisir du goût et la qualité irréprochable de la viande, tout en respectant la saisonnalité et un mode d'élevage extensif. Nous profitons de cette tribune pour remercier vivement les éleveurs avec qui nous travaillons et tous les acteurs de cette filière, ils sont de véritables ambassadeurs de la transition agricole et alimentaire.

Pour 2022, le Parc s'est fixé comme objectifs d'augmenter fortement la production de canetons, ainsi que la mise en œuvre d'une solution d'abattage adaptée au canard de Duclair.

PORTRAIT D'ASSOCIATION

Les globe-trotters
d'une transition énergétique sobre

Depuis quelques années, dans le cadre de sa mission d'éducation au territoire, le Parc a développé un réseau d'acteurs de la transition écologique. Il s'agit d'habitants, de personnes qui un jour ont décidé de changer de vie et d'orienter leur carrière professionnelle vers des pratiques plus vertueuses en faveur de l'environnement. Ces acteurs ont accepté de transmettre, d'expliquer auprès de collégiens, de lycéens, leur parcours, leurs pratiques et ce qu'elles leur apportent. Cette année, l'association « Les vagabond.es de l'énergie » a intégré ce réseau. Présentation…

Les « Vagabond.es de l'énergie » est une association créée en 2009 autour des voyages et de l'énergie. L'idée initiale est de parcourir le monde afin de trouver des solutions autour de la transition énergétique. De l'expérience emmagasinée durant tous ces voyages, l'association porte des actions d'éducation et de sensibilisation aux enjeux énergie-climat à travers des activités ludiques pour tous publics. « Nous défendons un modèle de descente énergétique progressive vers les énergies renouvelables. Sous-entendu, une baisse de nos consommations par la sobriété et l'efficacité énergétiques et un déploiement des énergies renouvelables délocalisées. Nous travaillons notamment dans ce cadre avec des entreprises de la Low-tech*, car avec un peu d'imagination et de bricolage, tout le monde peut s'approprier ce genre d'objets » explique Clément Bresciani, salarié et vagabond de l'énergie. L'association met en avant une transition énergétique qui prend en compte en premier lieu les citoyens. Leurs valeurs se tournent vers une démarche d'éducation populaire, dans un esprit de partage de connaissances, d'échanges constructifs et d'implication. Pour transmettre les enjeux liés à l'énergie et les solutions qu'on peut y apporter, tous les moyens de communication sont bons : vidéos, articles, réseaux sociaux, conférences, ateliers-discussions, projections-débats, interventions en milieu scolaire, etc. Le *Festival des virées alternatives* est également créé, dans le but d'une promotion du voyage alternatif. « Nous voyons le voyage comme une opportunité de partage de savoirs, et de découvertes culturelles. Cependant, une réflexion sur la place que nous avons dans le voyage est indispensable, afin qu'il soit mené de la manière la plus respectable possible, en lien avec les pays visités et leurs habitants » ajoute-t-il.

Un projet éducatif participatif

En 2018, l'association se développe sur le champ éducatif, en partenariat avec des établissements scolaires, des collectivités, des centres sociaux et autres associations. Un catalogue d'animations pédagogiques est conçu et ces dernières ont toutes en commun d'éveiller les consciences, de donner envie d'agir, de provoquer le passage à l'acte. Actives et interactives, les animations s'appuient sur des supports originaux, parfois inspirées d'escapades au bout du monde. L'approche participative est fondamentale afin de toucher différentes sensibilités : l'oral, l'écrit, le dessin, la photographie, la vidéo, les manipulations. « Initialement, notre secteur d'intervention était davantage tourné vers le milieu urbain : Rouen, Le Havre, Caen. Aujourd'hui, nous souhaitons nous tourner vers le monde rural, car il y a des ponts, des connexions intéressantes entre l'urbain et le rural. C'est également dans ce cadre que nous nous sommes rapprochés dernièrement du Parc, en intégrant son réseau d'acteurs de l'éducation au territoire ».

**La low-tech, littéralement basse technologie en français, se caractérise par la mise en œuvre de technologies simples, peu onéreuses, accessibles à tous et facilement réparables, faisant appel à des moyens courants et localement disponibles (dont la réutilisation ou le recyclage d'objets et/ou de matériaux usuels).*

ℹ www.vagabondsenergie.org

PORTRAIT D'HABITANTE

Itinéraire nature
d'une enseignante convaincue

Corinne Le Pileur est une jeune retraitée de l'éducation nationale. Après avoir passé 30 ans à l'école de Touffreville-la-Corbeline, elle revient avec nous sur son expérience d'enseignante et notamment son approche de la nature. Corinne Le Pileur est en effet une pionnière du dispositif d'accompagnement « l'école du dehors », que le Parc porte sur son territoire depuis quelques années et qui concerne 21 classes. Rencontre...

Écho des Boucles : pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Corinne Le Pileur : j'ai réalisé toute ma carrière professionnelle dans l'enseignement. Je suis arrivée à l'école maternelle de Touffreville-la-Corbeline il y a 30 ans. J'ai, selon les années, eu toutes les sections dans ma classe (petits, moyens, grands) et parfois uniquement les petits et les moyens. Je n'ai jamais regretté d'avoir choisi ce métier. C'est quelquefois difficile de gérer une classe de 25 voire 30 enfants, mais il y a tellement de petits et grands bonheurs à travailler avec eux. J'ai aimé être à leur contact jusqu'à mes 60 ans ! J'aime leur dynamisme, leurs raisonnements et leurs petits mots, leur émerveillement lorsqu'ils comprennent qu'ils sont en progrès. Être en poste à Touffreville durant plusieurs années avec les mêmes enfants m'a permis de les voir grandir et de mettre en place des projets sur le long terme.

EdB : quel est votre rapport à la nature ?

CLP : j'avais postulé sur un poste à la campagne parce que c'est l'endroit où je voulais absolument vivre. J'ai toujours aimé être dehors. Enfant, j'avais un jardin. Etudiante, je vivais dans un appartement et j'allais souvent en forêt. Avec ma famille, notre projet de vie était de vivre à la campagne. Depuis 30 ans c'est le cas, et de plus à proximité d'une forêt. J'ai toujours aimé jardiner, une de mes activités principales aujourd'hui étant donné que je suis à la retraite depuis septembre 2021.

EdB : est-ce que ce goût pour l'environnement a influencé votre enseignement ?

CLP : oui ! J'ai eu la très grande chance d'être dans une école à proximité d'une forêt. Avec mes élèves, nous y allions régulièrement. Les propriétaires ont compris mes projets et m'ont toujours bien accueillie.

EdB : comment s'est passé le travail avec le Parc ?

CLP : pendant de nombreuses années, je me suis inscrite aux parcours « Je découvre mon Parc ». J'ai notamment le souvenir d'une animation sur les oiseaux de nuit avec un animateur du Parc. C'était magique ! Tous les parents et les enfants ont été emportés ! C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à travailler avec le Parc sur « l'école du dehors ». Tous les 15 jours, nous sortions pour rejoindre notre classe-forêt. C'est très difficile de raconter cette expérience, parce qu'il y aurait beaucoup à dire et que ce sont des moments que l'on vit sur l'instant.

EdB : selon vous, qu'est-ce que cela a apporté aux enfants ?

CLP : je pense qu'ils ont appris l'entraide (ce n'est pas facile de déplacer un grand morceau de bois), à regarder autour d'eux et à revenir sur le même endroit sans se lasser, à construire (avec l'aide des adultes) des parcours, à creuser, à chercher, à comparer et surtout à écouter et toucher. C'est une pratique qui met en éveil tous leurs sens.

EdB : vous conseilleriez l'école du dehors ?

CLP : bien sûr, l'idéal serait que tous les enfants puissent bénéficier de ce type d'apprentissage mais toutes les écoles ne sont pas situées près d'une forêt ou d'un milieu naturel. Je conseille ce dispositif à tous mes collègues, mais je suis consciente que tout le monde n'a pas eu ma chance, d'avoir des parents et des grands-parents qui peuvent nous accompagner (7 adultes par sortie). Cet accompagnement ne peut pas se faire sans les parents, ni les propriétaires forestiers (le cas échéant).

DÉCOUVREZ LE TOURISME ORNITHOLOGIQUE DANS LE PARC !

pnr-seine-normande.com **facebook.com/pnrseinenormande**

Pour recevoir régulièrement les informations du Parc, inscrivez-vous à la newsletter sur notre site Internet !

Coordonnées

Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
Fax 02 35 37 39 70
contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Le Zèbre
Directeur de la publication : Jacques Charron
Directrice du Parc : Laurence Dervaux
Rédaction : Guillaume Aubin / équipe du Parc
Photos : couverture : JF Drone & Caux - p. 3 à 5 : G. Aubin, Pissenlit & Co, E. Cressent, C. Lochet, M. Costil, coll. PnrBSN, C. Lochet - p. 6 : S. Cissey - p.7 : J. Chesnel p. 8 : Pnr Périgord Limousin - p. 9 à 11 : F. Closset, G. Aubin, M. Costil, F. Closset p. 12 à 21 : CCPAVR, C. Lefebvre, M. Costil, A. Bigault Dam, S. Cissey, F. Tanguy, E. Cressent, A. Marchalot, G. Aubin, F. Closset - p. 22 : Vagabonde Energie - p. 23 : M. Vanot 4e de couverture : C. Lefebvre
Imprimerie Iropa - ISSN 1627-9425
Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales
Décembre 2021